
La gouvernance et la qualité institutionnelle

Aujourd'hui, la gouvernance fait partie des discours fréquents des responsables politiques, des chercheurs académiques, de la société civile ou des médias. Il est de plus en plus admis que la bonne gouvernance (transparence de l'action publique, contrôle de la corruption, libre fonctionnement des marchés, démocratie, État de droit) qui se manifeste à travers la qualité des institutions est nécessaire pour accélérer le développement. Depuis quelques d'années, cette notion est souvent utilisée avec différentes interprétations. Les discussions sur la gouvernance se sont développées depuis la crise de l'État-providence dans les pays du Nord pendant les années 1970. Le blocage économique était expliqué dans le contexte néo-classique par la faiblesse de l'État-providence, ainsi le terme de gouvernance réorientait les économies vers la régulation marchande. Cette explication a conduit durant les années 1980 à la nécessité de réformer les administrations publiques, puis à formaliser l'usage du terme gouvernance afin d'introduire et de clarifier l'approche managériale dans le secteur public et le rôle des citoyens comme usagers des services publics. Cependant, le concept de bonne gouvernance est mis en valeur durant la période 1990, par les institutions internationales (FMI et BM), afin de donner une signification à l'échec des plans d'ajustements structurels et de se basé dessus désormais pour formuler de nouvelles stratégie d'aide au développement. C'est dans ce contexte que le concept de bonne gouvernance a été introduit dans les pays en développement. Néanmoins, la gouvernance est un terme qui a plusieurs sens et qui intervient dans plusieurs domaines. Ainsi la notion se rapporte à un nouveau processus de gouvernement, à des changements dans la réglementation ou à de nouvelles applications administratives. Aussi la gouvernance peut concerner l'entreprise (gouvernance d'entreprise) qui se traduit par une négociation continue entre les dirigeants de l'entreprise et ses parties prenantes, elle peut concerner l'État (bonne gouvernance), la ville (la gouvernance urbaine) ou encore une problématique particulière par exemple l'environnement (la gouvernance des biens communs). On parle aussi de gouvernance mondiale pour faire face à des interdépendances à l'échelle mondiale (entre différentes sociétés ainsi qu'entre l'humanité et l'environnement) et se traduit par la construction de régulation à la même échelle. Le concept de gouvernance devient donc compatible avec divers enjeux.

De considérables efforts sont entrepris dans quelques PED (sous l'instigation des institutions internationales) afin de se mettre en ligne avec la bonne gouvernance ; en allant vers plus de décentralisation (de l'Etat), de participation (des partis prenantes), de transparence et de responsabilité. Ainsi ont été mis en place Plusieurs projets dans le sens d'élargir la responsabilité publique (administrative et politique). Le but étant d'un coté de rapprocher les décisions du lieu de leur mise en œuvre et d'augmenter la soumission au

droit des autorités publiques de l'autre côté et cela à l'échelle local et national. La décentralisation dans cette lignée va permettre de contrôler la légalité des activités et renforcer l'indépendance de la justice. La transparence sera présente, à travers la publication des procédures de passation des marchés publics, l'existence des médias indépendants et la création des dispositifs d'observation des élections. L'ensemble de ces efforts va dans le sens de promouvoir et de renforcer l'Etat de droit, principale support de la bonne gouvernance. Il s'avère donc, que la bonne gouvernance est une condition sine qua non du développement. Réaliser ce dernier nécessite le réaménagement de la façon de gouverner.

3.1. Tenter de définir la gouvernance : une approche multidimensionnelle

Il est évident qu'il n'existe pas de définition unique pour la gouvernance et que la pratique enrichit autant la théorie que la théorie ne sert la pratique. En se basant sur la littérature qui se rapporte à la gouvernance aucun véritable consensus ne se dégage autour d'une définition commune de la gouvernance ni de son utilité, nombreux sont ceux pourtant à vouloir la mesurer. Toute la problématique est de savoir que mesurer quand personne ne s'accorde sur le contenu du contenant. L'enjeu est de faire le tour sur les principales définitions apportées à la gouvernance et d'analyser les points de convergences ou de divergences.

3.1.1. La gouvernance selon les institutions internationales :

Définir la gouvernance n'est pas une tâche facile, encore plus s'il s'agit de l'aide au développement, elle est considérée comme une notions « valises » approuvés par tous les bailleurs de fonds internationaux. Différentes définitions du concept de gouvernance⁹⁷ existent, qui se divergent ou se convergent, selon la vision ou l'enjeu de la source.

- la définition de la bonne gouvernance proposée par les Nations Unies résume les composantes et les principaux aspects, comme « une approche participative de gouvernement et de gestion des affaires publiques, basée sur la mobilisation des acteurs politiques, économiques et sociaux, du secteur public ou privé ainsi que la société civile, dans le but de garantir le bien-être durable de tous les citoyens ».
- Agence Canadienne de Développement International (ACDI) : l'ACDI utilise les termes « bon gouvernement » ou « saine gestion des affaires publiques » pour désigner la façon dont un gouvernement gère les ressources sociales et économiques d'un pays. Le bon gouvernement (ou la saine gestion des affaires

97 Kask M.O., commission européenne pour la démocratie par le droit,
[http://www.venice.coe.int/webforms/documents/default.aspx?pdffile=CDL\(2011\)006-f](http://www.venice.coe.int/webforms/documents/default.aspx?pdffile=CDL(2011)006-f)

publiques) désigne un exercice du pouvoir, à divers échelons du gouvernement, qui soit efficace, intègre, équitable, transparent et comptable de l'action menée.

- Banque Asiatique de Développement : Pour la Banque Asiatique de Développement, la gouvernance réfère à l'environnement institutionnel dans lequel les citoyens interagissent entre eux et avec les agences gouvernementales. Même si les aspects liés aux politiques sont importants pour le développement, le concept de bonne gouvernance tel que définie par la Banque aborde essentiellement les ingrédients liés à une gestion efficace. La Banque perçoit la gouvernance comme un synonyme de gestion du développement efficace.
- Banque Interaméricaine de Développement : La Banque Interaméricaine de développement est concernée par les aspects économiques de la gouvernance et la capacité de mise en œuvre de l'appareil gouvernemental. Ceci implique la modernisation du gouvernement et le renforcement de la société civile, la transparence, l'équité sociale, la participation et l'égalité des sexes.
- Banque Mondiale : La Banque Mondiale définit la gouvernance comme la manière dont le pouvoir est exercé dans la gestion des ressources économiques et sociales d'un pays, et dans un but de développement. Cette définition fait ressortir les trois axes de la gouvernance à savoir : la forme du régime politique, la manière dont l'autorité est exercée dans la gestion d'un pays, et la capacité du gouvernement à déterminer et appliquer les politiques.
- Comité d'aide au développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE – CAD). Le CAD utilise une définition de la gouvernance qui rejoint celle de la Banque mondiale, et qui désigne « l'exercice du pouvoir politique, ainsi que d'un contrôle dans le cadre de l'administration des ressources de la société aux fins du développement économique et social ».
- Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD). Pour le PNUD, il faut entendre par gouvernance, l'exercice d'une autorité politique (la formulation de politiques), économique (la prise de décisions à caractère économique) et administrative (la mise en œuvre de politiques) aux fins de gérer les affaires d'un pays. Suivant cette définition, la gouvernance repose sur des mécanismes, des processus et des institutions qui permettent aux citoyens et aux groupes d'exprimer des intérêts de régler des litiges et d'avoir des droits et obligations. Le PNUD a de plus, cerné les trois paliers de gouvernances, à savoir l'Etat qui crée un environnement politique et légal, l'interaction politique et sociale.

3.1.2. Les dimensions de la gouvernance :

A travers la littérature concernant la gouvernance chez trois institutions⁹⁸, la Banque mondiale, la Commission européenne et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Il ne se dégage aucun accord sur la définition de la bonne gouvernance ni d'ailleurs sur celle de la gouvernance. Néanmoins, selon les spécialistes de la mesure de la gouvernance de la banque mondiale, Daniel Kaufmann et Aart Kraay, « un service public efficace, un système juridique fiable et une administration redevable envers ses usagers » constituent les éléments cruciaux de la « bonne gouvernance » sur lesquels toutes les définitions convergent. A travers les définitions ci-dessus on peut identifier quatre dimensions de la gouvernance et chaque dimension se constitue de plusieurs éléments de même nature. Il s'agit des dimensions politique, économique, administrative et sociale.

- La gouvernance politique se rapporte à la figure générale des interactions entre les institutions politiques d'une nation et ses citoyens. Dans la même ligné sont regroupés dans cette dimension des constituants tels que les systèmes électoraux, les droits politiques, les droits de l'Homme, la séparation des pouvoirs, l'Etat de droit, la décentralisation, l'organisation de la société civile ou encore l'accès à l'information.
- La gouvernance économique comme dimension concerne la politiques macro-économiques et structurelles d'un pays (politiques budgétaire, monétaire et fiscale), le commerce international (degré de protectionnisme), les politiques de régulation du marché ou encore les mécanismes nécessaires à la redistribution des biens et des richesses au sein de la société.
- L'approche administrative de la gouvernance se rapporte à la structure, le fonctionnement et la gestion de l'administration publique, la façon dont cette dernière facilite la mise en place des politiques ou encore les réactions dans la fonction public (corruption, compétences, efficacité).
- Concernant la gouvernance sociale, elle regroupe un ensemble de mécanismes tels que la protection sociale, les systèmes d'éducation et de santé, l'égalité homme femme et la protection de l'environnement.

Le degré d'importance de chaque dimension varie d'une institution à l'autre selon que varie la fonction de l'institution et ces modalités d'aide au développement ⁹⁹:

- La dimension élémentaire de la Banque mondiale en vue d'allouer son aide reste principalement économique (36,8%). Alors, qu'elle accorde une importance

98 Fabre, J., Ould Aoudia, M., Vers une harmonisation des conceptions de la gouvernance ? PNUD 2007 ; <http://www.institut-gouvernance.org/docs/note1-irg.pdf>

99 Idem

moindre à la dimension sociale, tels que l'environnement, l'égalité des sexes ou encore la protection sociale (26,3%), le pourcentage reste le même pour la dimension administrative. La dimension politique cependant est négligeable (10,6%).

- Au niveau de la commission européenne, une priorité évaluée par 50% est accordée à la dimension politique. Alors que les dimensions sociales et administratives sont également évaluées 20% chacune. L'approche économique est relativement négligée seulement 10%.
- Introduisant la thèse d'Amartya Sen (Théorie des capacités), le PNUD se trouve à accorder plus d'importance par rapport aux autres institutions aux droits de l'Homme et aux libertés fondamentales qui replace l'individu et non l'économie au centre des préoccupations, avec une légère tendance en direction du politique 46,1% contre 30,8% et n'accorde que peu d'importance à la dimension économique 7,7%.

La figure n°13 permet au premier coup d'œil de dire que la Commission européenne et le PNUD ont relativement la même conception de la bonne gouvernance. L'accent est principalement mis sur la dimension politique. La Banque mondiale par contre accorde à la dimension économique la place majeure, par rapport aux autres. Cependant, les trois institutions s'accordent relativement sur les dimensions administratives et sociales.

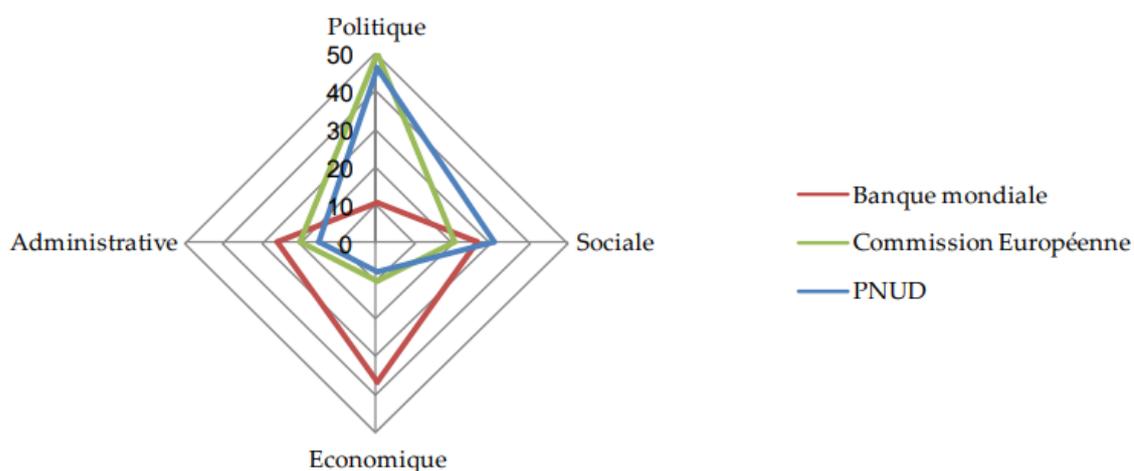


Figure n° 13 : Dimension et conceptualisation de la gouvernance selon trois institutions
 Source : Fabre.J, PNUD , Ould Aoudia.M ; Vers une harmonisation des conceptions de la gouvernance ? 2007 ; <http://www.institut-gouvernance.org/docs/note1-irg.pdf>

Cette analyse détaillée sur la conceptualisation de la gouvernance entre les différentes institutions aura prouvé une multi dimensionnalité de la gouvernance qui pourra surmonter la polysémie du concept car une convergence des conceptualisations reste nécessaire face

à la mondialisation qui ne permet plus à chaque donateur d'accorder de l'aide de manière isolée. L'exigence d'une coopération au niveau de l'aide internationale oriente les différents acteurs à uniformiser leurs approches. Même si le concept n'a pas un sens précis ou consensuel. Généralement, il implique une éthique de la gestion : plus ouverte, décentrée, collaborative, conduisant à l'intervention collective.

En essayant de réunir les différentes interprétations, la gouvernance sera l'ensemble des règles et des processus collectifs, formalisés ou non, par lequel les acteurs concernés participent à la décision et à la mise en œuvre des actions publiques. Ces règles et ces processus, comme les décisions qui en découlent, sont le résultat d'une négociation entre les multiples acteurs impliqués. Cette négociation, en plus d'orienter les décisions et les actions, facilite le partage de la responsabilité entre l'ensemble des acteurs impliqués, possédant chacun une certaine forme de pouvoir¹⁰⁰.

Cependant la bonne gouvernance se base sur quatre principes fondamentaux¹⁰¹ :

- L'Intégrité qui constitue un cadre englobant des règles et de valeurs concernant la responsabilité de sauvegarder les ressources et biens publics et garantir leur utilisation efficace ;
- La transparence, principale composante de la gouvernance pour et qui traite de l'accès public aux informations exactes et à jour avec possibilité de diffusion ;
- L'intégrabilité qui se traduit par un engagement collectif afin de garantir une large participation de l'ensemble des acteurs de la société dans la mise en œuvre des politiques publiques ;
- La responsabilité et l'obligation de rendre des comptes dans le but de garantir une gestion optimale des ressources matérielles et humaines et de lier les réalisations aux objectifs tracés.

3.1.3. Institution extractive ou inclusive : la structure de la gouvernance

Dans un ouvrage important en économie de développement publié en 2012¹⁰² par le professeur D. Acemoglu et le professeur A. Robinson, intitulé « Why Nations Fail », les auteurs apportent une nouvelle classification des institutions pour tenter de cerner la structure de la gouvernance, d'expliquer les résultats économiques des nations, et d'apporter un éclairage au pays qui veulent s'éloigner de la pauvreté. Selon leur analyse

100 Équipe Perspective monde, Bref définition gouvernance ;

<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire?idictionnaire=1706>

101 ICPC (instance centrale de prévention de la corruption, Maroc), La bonne gouvernance, 2011,

www.icpc.ma/.../Bonne+gouvernance+entre+la+situation+actuelle+et+les+dispositions

102 Ste-Marie, G., Une société extractive ou inclusive ? Voilà la question ! Deux économistes d'Harvard publient un ouvrage majeur,

<http://lautjournal.info/articles-mensuels/314/une-societe-extractive-ou-inclusive-voila-la-question>

les pays riches sont riches en raison de leurs institutions économiques et politiques inclusives, tandis que les nations pauvres ont des institutions économiques et politiques extractives. Les institutions sont définies dans le livre comme «les règles qui influencent le fonctionnement de l'économie et les motivations qui motivent les gens».

- D'après ces auteurs la création d'institutions (politiques puis économiques) inclusives constitue la clé du développement et la structure principale de la gouvernance car l'inclusion de la population dans activité économique va améliorer sa situation, l'incité à innover par le revenu qu'il lui revient. En d'autres termes, ils soutiennent que les institutions inclusives sont celles qui permettent aux individus de prendre leurs propres décisions concernant leur vie professionnelle, que de larges parties de la population d'un pays soient incluses dans l'activité économique. De même, pour être inclusives, les institutions économiques doivent disposer d'une propriété privée sécurisée, d'un système de droit impartial et d'une offre de services publics offrant des conditions équitables d'échange et de contraction. La présence de la propriété privée crée des incitations pour les citoyens à réussir à long terme. Ceci, combiné avec un système qui comprend la plus grande partie de la population, permet un système qui réalise une utilité quasi-maximale de ses ressources humaines et physiques.
- D'un autre côté, les institutions extractives empêchent la majorité de la population de participer aux affaires politiques ou économiques. Tout au long de l'histoire, les institutions extractives ont généralement conduit à une croissance économique stagnante. Même si certaines sociétés (par exemple l'URSS) ont atteint un certain niveau de croissance économique grâce à des méthodes extractives, elles ne parviennent pas à une croissance économique stabilisée à long terme. En fait, les pays qui ont développé des schémas de croissance à long terme l'ont fait avec le développement parallèle et progressif d'institutions inclusives, permettant à de larges pans de la population de participer aux systèmes politiques et économiques du pays.
- La pauvreté s'installe dans les pays où une minorité politique s'accapare la grande partie de la valeur ajoutée produite par la population. Cette dernière ne sera plus motivée pour produire, investir, épargner ou innover. Les auteurs énoncent plusieurs exemples négatifs tels que l'Afghanistan et la Somalie où le partage du pouvoir entre les gouvernements régionaux en désaccords a dilapidé toutes les ressources des pays. Alors les économistes qualifient ces systèmes d'extractifs qui ne cherchent que leurs intérêts par l'extraction de la valeur produite par la population.
- Selon les professeurs, au départ l'Etat doit être fort et centralisé pour instaurer des institutions encourageant les activités économiques. Notamment un système judiciaire, monétaire et fiscale, les moyens de communication, donner de l'importance à la santé et l'éducation. Pour faire face à un système extractif, il doit y avoir d'autres sources de

pouvoir au sein de la société pour instaurer un équilibre de forces, cela se traduit par l'existence des partis politiques, d'une société civile active et des médias efficaces et indépendants.

- Généralement, quand le pouvoir politique est détenu par une minorité, le système public ne sert plus la majorité, car il est préoccupé par le maintien des privilèges de la minorité. L'accumulation de ces derniers sert à former une armée afin de briser les révoltes, payées des mercenaires, continuer la dilapidation avant de mettre un jour en place un système électoral et de liberté. Les auteurs parlent d'un mécanisme d'auto-renforcement qui forme un cercle vicieux. Ce genre d'institution fait stagner l'économie. La population ne veut travailler efficacement car le revenu de leurs efforts ne profiterait qu'à l'élite. Plus grave encore c'est qu'à travers le temps, cette culture s'enracine et le changement devient vraiment difficile, mais pas impossible. Les auteurs mettent l'accent aussi sur la non utilité des différentes aides internationales, des plans de réformes du FMI et même des dispositifs de microcrédit, car ils ne peuvent faire reculer le blocage économique en l'absence d'institutions inclusives pour encadrer ces dispositifs.
- Les professeurs affirment que ces institutions extractives sont le résultat d'un long processus d'esclavage ou de colonisation qui a eu des impacts désastreux en termes de performances économiques. Cependant des pays ont pu surmonter cela, ils ont cité le cas du Botswana qui a le mieux réussi pendant ces 50 dernières années par la création d'institutions étatiques inclusives et démocratiques, l'histoire n'est pas donc une fatalité dans ce contexte. Si le pouvoir économique est mieux distribué, le pouvoir politique sera bien partagé. Ainsi rentrer dans des activités hors la loi n'est plus le moyen privilégié pour s'enrichir. La majorité, participant à l'économie, exige des institutions politiques qui renforcent ses intérêts. Au fil du temps, une culture d'égalité des chances se développe et la croissance économique s'amorce, ce qui renforce le système, tel un cercle vertueux.
- Il faut dire que les pays riches ont fait face aussi à de nombreux problèmes à un certain moment. Ils sont d'ailleurs passés de l'étape institutions extractives à l'étape institutions inclusives, les auteurs l'illustrent avec des exemples de la révolution française, la guerre de sécession aux Etats-Unis et bien d'autres exemples. La solution était de construire sur les forces de sa société, tous les pays prospère se sont développés avec leur propre atout. Les PED manquent d'un projet et d'une vision, un plan avec des priorités avec la volonté d'aller à un but commun.
- Finalement, leur analyse leur fait prédire une régression économique de la Chine ! D'après eux le pouvoir politique y est trop concentré. Le pouvoir actuel craignent la présence d'autres pouvoirs économiques et vont tout faire pour en stopper la montée.

C'est la citation la plus osée de l'ouvrage, qui constituera une façon de tester la pertinence de leur théorie. Cependant les auteurs n'osent pas porter des affirmations sur les États-Unis avec leur politique étrangère agressive, degré de pollution à la hausse et la politique sociale extractive.

3.2. Les TIC pour consolider la qualité institutionnelle et instaurer la gouvernance électronique

L'impact de la gouvernance et de la qualité institutionnelle sur les économies évolue de façon rapide et continue. Cette évolution est en train de s'amplifier au cours des dernières années, essentiellement à cause de l'adoption massive des technologies de l'information, des processus de libéralisation des marchés et de la mondialisation de l'économie. Aussi la concurrence accrue pour l'attraction de l'investissement étranger entre les pays émergents, à l'instar des pays sud Est Asiatique et les pays d'Amérique Latine, conditionnent les pays d'accueil à réaliser plusieurs changements omni la taille du marché et son dynamisme, car les investisseurs étrangers exigent des fondamentaux macroéconomiques, un bon environnement des affaires, une main d'œuvre qualifiée, l'existence d'infrastructures d'un bon niveau, des télécommunications, un environnement macro institutionnel favorable et une certaine stabilité sociale.

Les TIC en tant qu'instrument offrent la possibilité de dépasser les obstacles traditionnels au partage de l'information, fournissent aux populations le moyen de se rapprocher de l'administration publique, et permettent de développer les activités dans plusieurs domaines de l'économie (santé, éducation, lutte contre la corruption, emploi, commerce etc). Les TIC ne sont cependant rien d'autre qu'un outil et non une fin en soi. L'Intégration des TIC dans les régimes d'administration publique vise à améliorer l'efficacité et la responsabilité des gouvernements. Elles devraient leur permettre d'être plus transparents, plus engagés, plus neutres, plus participatifs et plus réactifs, pour servir les besoins de l'économie. Néanmoins, cela impose préalablement une volonté politique pour la mise place d'un environnement de confiance favorable à la gouvernance électronique encadré par un dispositif législatif et réglementaire approprié.

3.2.1. Les TIC et la croissance économique

Dans la littérature économique, on identifie cinq canaux de transmission complémentaires des TIC sur la croissance ¹⁰³:

103 Ngassi, M., Ngakegni, G., Sakande, S., (TIC) sur le tissu productif des biens et services au Maroc, Juin 2010; <http://blog.wikimemoires.com/2011/02/tic-rapport-education-sante-environnement/>

- L'effet multiplicateur survenu par l'investissement en TIC.
- L'effet déflateur sur l'inflation après la baisse des prix dans le secteur des TIC et leur conséquence sur les autres secteurs.
- L'effet de substitution du capital au travail conduisant à une amélioration du rendement du travail grâce à la substitution capital-travail.
- L'effet qualité conduisant à l'évolution des caractéristiques des TIC et, dans cette continuité, à l'amélioration de la qualité de nombreux biens et services.
- Finalement, l'effet productivité globale des facteurs : une accélération de la productivité due à l'investissement en TIC.

Les cinq canaux énoncés ci-dessus encouragent la transmission des performances des TIC à l'échelle macro-économique. L'impact de ces effets dépend de la position du pays (producteur ou importateur de TIC), de sa taille (grand pays ou petit pays), de sa spécialisation internationale, de ses dotations factorielles initiales et de l'existence ou pas d'actifs complémentaires (innovations organisationnelles, institutions, capital humain, incitations...).

3.2.2. Les TIC et la gouvernance :

Désormais, cette approche renvoie au concept émergent gouvernance en ligne (administration électronique, e-gouvernement, la gouvernance en réseau). La gouvernance électronique est définie comme¹⁰⁴ « l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) dans les administrations publiques, associée à des changements au niveau de l'organisation et de nouvelles aptitudes du personnel. L'objectif est d'améliorer les services publics, renforcer les processus démocratiques et le soutien aux politiques publiques. ». L'e-gouvernement se décompose ainsi en trois grands domaines comme le synthétise la figure n°14 : la « e-administration », la « e-démocratie » et la « e-société ».

Toutefois, un faible développement de la gouvernance électronique en Afrique et des disparités régionales importantes se dégagent après l'exploitation des données sur « E-Government Development Index EGDI »¹⁰⁵. L'EGDI est une moyenne pondérée de trois scores normalisés sur les dimensions les plus importantes de l'administration électronique, à savoir : la portée et la qualité des services en ligne, la connectivité des télécommunications et la capacité humaine.

104 Performances Management Consulting, Publication PMC Avril 2009, E-Gouvernance en Afrique

http://perfcons.com/bibliotheque/publication/PDF/doc%20sectoriel/E_Gouvernance_Executive%20sum

105 UN, e-Government Survey 2008 <https://publicadministration.un.org/egovkb/portals/egovkb/documents/un/2008-survey/unpan028607.pdf>

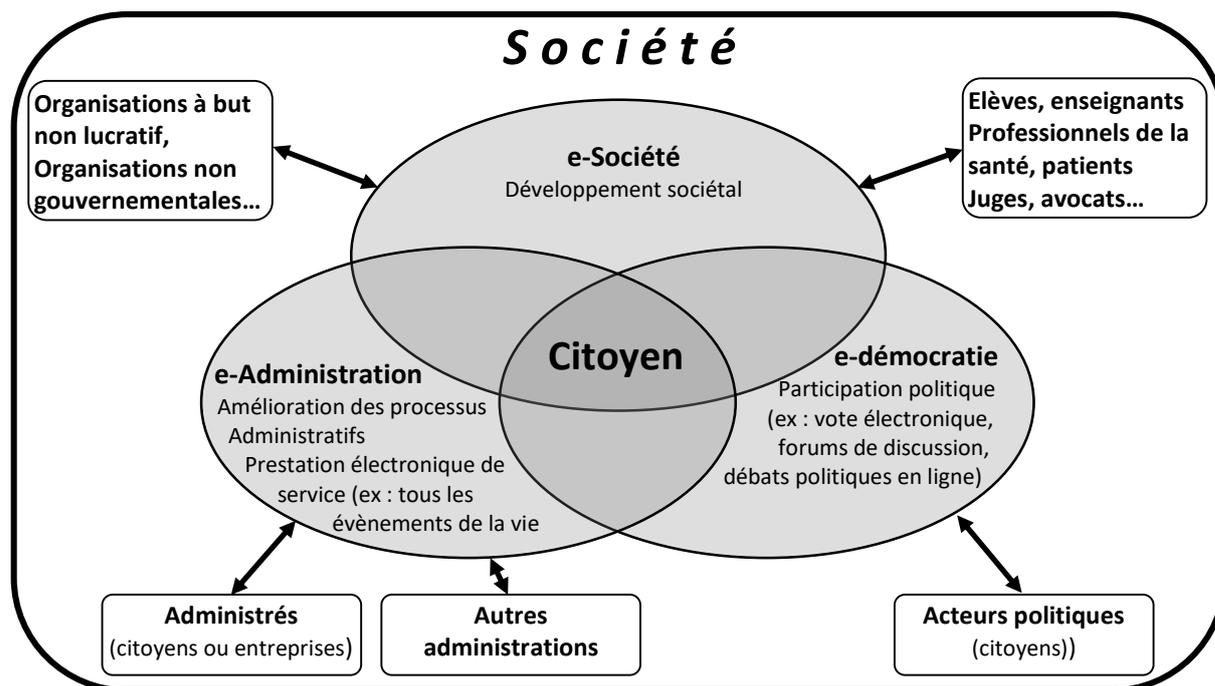


Figure n° 14 : les grands domaines de l'e-gouvernance

Source : PMC E-Gouvernance en Afrique).

Cette moyenne permet globalement de classer les pays africains sur quatre (4) niveaux de développement de la gouvernance électronique et de dresser la cartographie représentée par la figure n°15.

Cependant, il y a des obstacles qui entravent de telles initiatives et qui sont d'ordre technologique et humain. Les obstacles technologiques, concernent la faiblesse des infrastructures TIC dans les PED et le faible taux de pénétration des TIC dans l'administration. Quant aux obstacles humains, ils ont trait à l'utilisation de langues inaccessibles au plus grand nombre, à l'analphabétisme, au fait que, lorsqu'elles existent, de bonnes politiques et stratégies de développement les TIC sont rarement appliquées, ces outils sont considérés par leurs détracteurs comme un luxe improductif au regard des priorités classiques de développement.

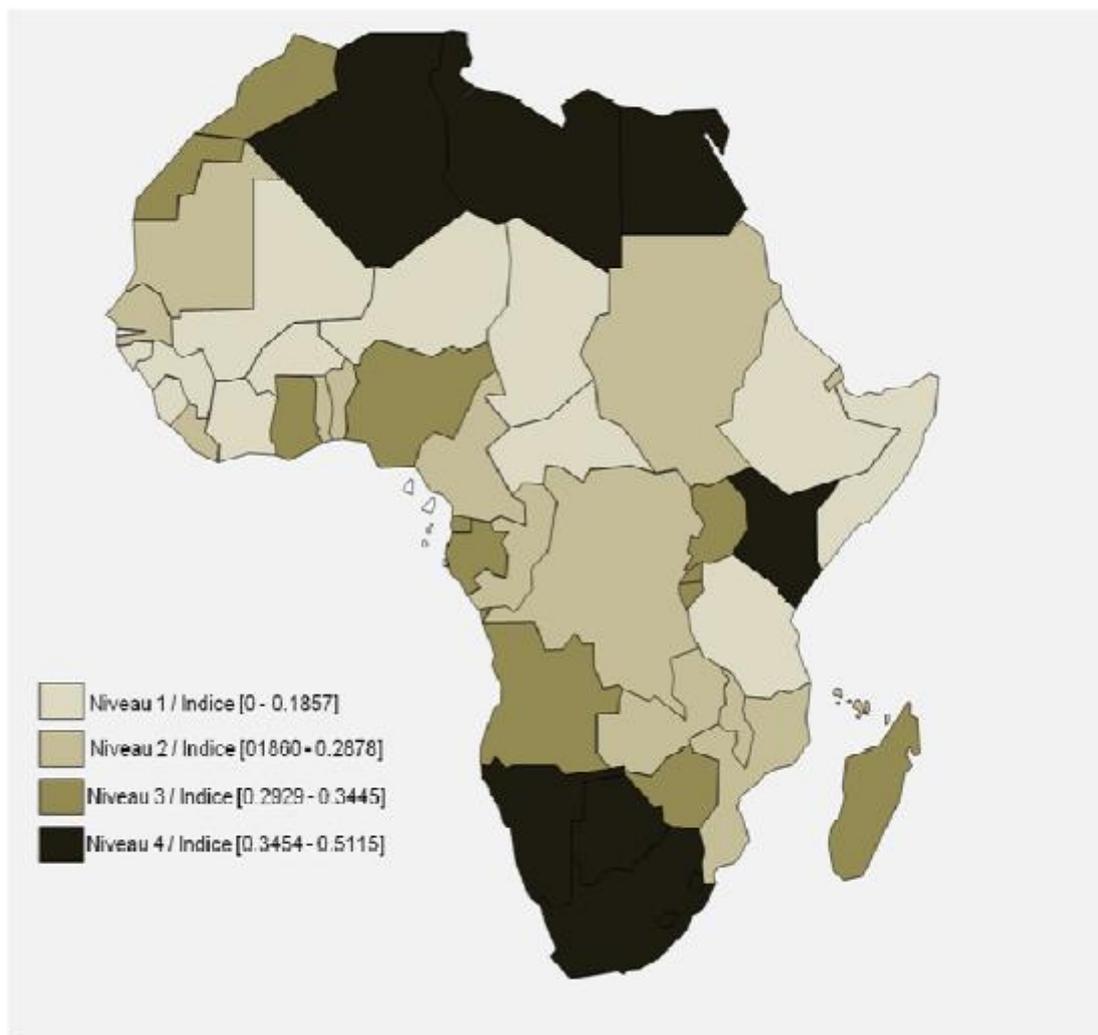


Figure 15 : Cartographie de la maturité des pays africains en matière d'e-gouvernement

(Source : E-gouvernement survey 2008, United Nations)

3.2.3. Les obstacles de la gouvernance électronique dans les PED et moyens de les surmontés

Les obstacles qui freinent la gouvernance électronique dans les PED sont¹⁰⁶ :

- L'inefficacité de l'infrastructure des technologies de l'information, qui peuvent résulter d'une programmation défectueuse ainsi que l'absence d'une infrastructure propice.
- Le développement rapide de la technologie de l'information que les PED peinent à rattraper.
- L'absence de coordination entre l'équipe responsable des technologies de l'information et des équipes gouvernementale.

106 Mbengue, M., Enjeux et pratiques de la gouvernance électronique en Afrique de l'Ouest, Décembre 2009
<https://www.ifla.org/files/assets/faife/publications/misc/issues-and-practices-of-e-governance-in-west-africa-fr.pdf>

- Refus de partage de l'information due au manque de coordination entre les divers organismes publics sans lequel il n'y a aucune transparence.
- Le souci de la rentabilité : la conviction que la prestation de services en ligne est moins onéreuse que d'autres canaux n'est pas toujours établie. En outre, la priorité accordée aux prestations des services en ligne pour le milieu des affaires est effectuée aux dépens de la prestation des services aux citoyens.
- Le manque d'information et de campagnes de sensibilisation du public et des citoyens des prestations de services disponibles.

Afin que l'E-administration devienne un levier de bonne gouvernance il faut¹⁰⁷ :

- Une fermeté politique pour la mise en œuvre d'une stratégie sérieuse pour le numérique qui doit être accompagnée par des réformes dans la sphère économique, sociale et institutionnelle des pays.
- Construire un environnement de confiance favorable à la Gouvernance électronique et induit un objectif spécifique, à savoir la définition d'un cadre législatif et réglementaire approprié.
- L'exigence d'un changement organisationnel afin de coordonner les méthodes de travail et améliorer la collaboration entre les différents secteurs de l'administration publique.
- Mettre à niveau et faire évoluer les compétences, puisqu'il y a intégration progressive des TIC aux administrations publiques, un savoir technologique de base et de l'Internet est devenue important pour tous les employés (formation).
- Faire réagir la population à propos de l'utilité des TIC pour le partage et la transparence de l'information.
- Viabilité de l'information, car si le citoyen ne peut pas avoir accès à l'information, et cela, à toute heure, le service en ligne ne sera plus utile.
- Ne pas compliquer l'interface pour faciliter aux usagers d'accès à l'information d'une façon rapide sans complications.
- Individualiser le service de chaque citoyen, cela permettra d'optimiser le service des usagers. Conduisant l'administration publique de se doter d'une nouvelle base de données et de pouvoir observer ses changements, le citoyen aura le sentiment être mieux pris en compte dans ce dispositif.
- Promouvoir la transparence de l'information, pour ne pas handicaper le système (ne pas rétracter l'information).

105 E municipalités, <http://emunicipality.fr/7-principes-pour-reussir-ladministration-electronique/>

- Mettre à jour les systèmes de façon automatisés pour garantir l'efficacité du service en ligne. Un bon dispositif d'archivage permettra aux usagers de consulter leur historique avec facilité.

3.3. Renforcer la gouvernance dans les PED

L'amélioration de la gouvernance est primordiale pour conduire à une croissance équitable dans les pays en développement. C'est le message transmis par le «Rapport sur le développement dans le monde 2017 : la gouvernance et la loi»¹⁰⁸, publié le 30 janvier par la Banque mondiale. Ce rapport met l'accent sur l'inégalité de la répartition du pouvoir dans les pays en développement et sur son impact sur l'efficacité de politiques visant à améliorer le bien-être des populations. D'après le rapport, ces asymétries conduisent inévitablement à l'échec continu de la lutte contre la corruption (malgré des lois et des organismes modèles), la défaillance des institutions locales n'améliore pas les services municipaux ou l'inefficacité des politiques budgétaires (pourtant bien conçues) afin de réduire la volatilité et favoriser l'accumulation de l'épargne. Se basant sur plusieurs exemples nationaux, comme la construction de l'État en Somalie, la lutte contre la corruption au Nigéria, les facteurs de la croissance en Chine et le phénomène d'exclusion dans les villes indiennes. Les défis qui interpellent les pays en développement désormais nous exigent de redéfinir le processus d'interaction (la gouvernance) par lequel les acteurs étatiques et non-étatiques élaborent et pratiquent les politiques publiques. Dans cette optique, trois facteurs s'imposent pour garantir l'efficacité des politiques que les institutions doivent intégrer dans leurs applications pour améliorer les résultats en termes de gouvernance.

3.3.1. Consolider l'engagement

Pour garantir la continuité des politiques car l'engagement assure la crédibilité des politiques et permet aux agents économiques d'y adapter leur comportement. Notamment si la conjoncture change, les dispositifs d'engagement sont importants pour éviter, à titre d'exemple, qu'un gouvernement d'une nation ne dépense les recettes occasionnelles de l'État plutôt que de les épargner ou que, après une négociation d'entente de consolidation de la paix, les représentants ne tiennent pas leurs paroles en l'absence d'un dispositif juridiquement contraignant. Le cas par exemple de la montée économique de la Chine durant les années 80 qui n'était que le résultat d'un engagement fait aux administrations locales, aux entreprises privées et aux agriculteurs qu'ils seront en mesure de garder leurs

¹⁰⁸ Groupe de la Banque mondiale ; la gouvernance et la loi, 2017, <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/25880/210950ovFR.pdf>

bénéfices, alors que ce pays s'initie à peine à dans le domaine de la protection du droit à la propriété privée.

3.3.2. Perfectionner la coordination

Pour être au niveau des espérances des agents économiques et entraîner les réactions désirables sur le plan social, car le manque de coordination est présent dans différentes interactions, de la finance au développement de grappes industrielles en passant par l'aménagement urbain. A titre d'exemple l'équilibre financier, se détermine par le niveau de crédibilité que l'on accorde aux politiques en cours. Un cas plus simple qui concerne les banques lorsque leur crédibilité est secouée. Tout en sachant qu'il ne faut pas rétracter son épargne, au moment même où une banque est en difficulté, les épargnants se bousculent sur les guichets lorsqu'ils ont la certitude que tous les autres le feront, conduisant finalement à une perte de liquidités et la faillite de la banque. Ainsi, par la coordination des décisions d'investissements et les résultats escomptés, les institutions vont dans le sens de corriger les défaillances du marché.

3.3.3. Encourager la coopération :

En évitant les comportements opportunistes, à l'instar de l'évasion fiscale les institutions efficaces contribuent à promouvoir la coopération, en particulier à travers des dispositifs crédibles de récompense ou de sanction. Certaines situations incitent les agents à se comporter de cette façon, en se rétractant de payer leurs impôts et taxes à titre d'exemple bien qu'ils profitent de services publics financés par les autres contribuables. Dans la même idée, lorsque certains groupes sont privés des avantages qu'accordent les politiques ou ont le sentiment d'être lésés notamment le cas où les services publics sont de mauvaise qualité, ils sont de moins en moins aptes à se conformer aux règles.

Conclusion :

Les recherches sur le développement et la croissance ont évoluées d'une manière considérable ces vingt dernières années. L'importance accordée à l'homme, aux politiques publiques et aux institutions dans la croissance et le développement est typique à cette évolution. Aussi, les nouvelles interprétations théoriques admettent qu'il n'y a pas de solutions valables à tous les pays et que les résultats des réformes dépendent des conjonctures et qu'il est indispensable de repérer et de construire des stratégies appropriées au niveau de chaque pays.

Ce sont des économistes comme Ronald COASE, Douglass NORTH et Oliver Williamson et bien d'autres qui ont contribué par leurs travaux à mettre l'accent sur

l'importance des différents types institutions afin de créer l'ordre et réduire l'incertitude dans les échanges. En se rapportant à la définition de D. North, les institutions sont les règles du jeu social, formelles et informelles, qui joignent des acteurs sociaux (l'État aussi), et forment les comportements et les anticipations conduisant (ou pas) à la croissance. Ces règles conçoivent l'environnement principale qui conduit un agent à engager (ou pas) une transaction avec autrui, de s'attacher (ou pas) a un projet durable (épargner, investir, instruire ses enfants...), comportements qui sont au centre de l'accumulation de richesse. Cet environnement fournit (ou pas) le point central du dispositif de l'accumulation de richesse qui est l'abaissement de l'incertitude. Cela permet d'instaurer la confiance que les agents ont dans le respect des règles à un degré de gouvernance retenu (territorial, national, entreprise, mondial...). Cette gouvernance donc garantie les transactions et les anticipations des agents économiques.

Ainsi les institutions économiques sont endogènes, et sont cruciales pour le développement économique car elles modélisent les incitations dont les agents économiques de la société sont résignés. Particulièrement, elles ont emprise sur les investissements dans le capital physique, humain et l'acheminement de la production. Alors qu'il existe d'autres facteurs (historiques, culturels et géographiques) qui peuvent impacter la performance économique, les institutions économiques constituent la première source de différenciation entre les pays en termes de développement économique et de prospérité. Les institutions fixent la capacité de la croissance de l'économie, ainsi qu'un choix de résultats économiques, comme la répartition des ressources à l'avenir (la répartition de la richesse, du capital physique ou du capital humain). Cependant, les agents et tous les groupes ne vont pas choisir les mêmes institutions économiques parce que, différentes institutions économiques ne conduisent pas à la même répartition des ressources. Automatiquement, il va y avoir un conflit d'intérêt entre plusieurs groupes et agents sur la sélection des institutions économiques. Dans ce sens, les institutions politiques vont être l'arbitre.

Les institutions politiques (évoluant lentement par rapport aux institutions économiques), sont également endogènes. La distribution du pouvoir politique dans la société est le déterminant de sa mutation. Les institutions politiques attribuent le pouvoir politique ; qui influence le changement, si ceux qui le détiennent préfèrent garder que les institutions politiques qui leur garantissent ce pouvoir, des institutions économiques et politiques concevable avec leurs intérêts seront entretenues. Cela conduira dans le futur a des inégalités de richesse. Malgré cela, il reste un potentiel de changement par effet de chocs (les changements technologiques et les mutations internationales) qui secouent la stabilité du pouvoir politique dans la société et entraînent des changements importants dans les institutions politiques et économiques et par conséquent dans la croissance économique.